

Questions orales

[Français]

L'HABITATION

LES SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION DE CENTRES SOCIAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

En novembre dernier, le ministre faisait part, dans un discours, des intentions du gouvernement d'aider les provinces et les municipalités dans le cadre de la loi sur l'habitation, en défrayant jusqu'à 50 p. 100 du coût de la construction de centres sociaux comme, par exemple, les centres sportifs. Le ministre dirait-il si la politique du gouvernement est bien arrêtée à ce sujet, ou quand elle le sera?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas avoir annoncé que nous accorderions de l'aide seulement pour la construction de centres sportifs. L'annonce avait trait aux dispositions relatives au programme d'amélioration des quartiers. Il s'agit essentiellement d'un programme d'habitation qui vise cependant à améliorer les conditions générales de vie dans le quartier concerné et s'étend à la construction de certaines installations communautaires essentielles. Nous nous sommes entendus avec la plupart des provinces sur les projets d'amélioration des quartiers. La semaine dernière encore, j'ai discuté de leur application dans la province de Québec. L'entente avec le ministre provincial ne devrait pas tarder.

* * *

L'AGRICULTURE

LES SUBVENTIONS À L'ÉLEVAGE BOVIN—L'ATTITUDE DES ENGRAISSEURS—LA PRÉVENTION D'UNE RUÉE SUR LE MARCHÉ DU BÉTAIL

M. Norval Horner (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au ministre de l'Agriculture, eu égard au subventionnement qu'il a annoncé vendredi dernier. Il va y avoir une surabondance de bétail sur le marché, laquelle va sans aucun doute faire tomber les prix, si bien que ni l'éleveur, ni le consommateur, ne bénéficieront de ces subsides. Le ministre envisage-t-il de garantir à ceux qui achètent du bétail pour l'engraisser que ce programme sera toujours en vigueur lorsqu'ils le ramèneront sur le marché? En outre, le ministre prolongera-t-il les périodes allant du 6 avril et du 13 avril en ce qui concerne les bœufs A-3 et A-4, de façon que le marché ne soit pas tellement encombré durant les prochaines semaines?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Les dates du 13 et du 6 avril ont été choisies, afin que les gens ne soient pas portés à provoquer une ruée sur le marché. Cependant, nous voulons suffisamment de bovins pour fournir le marché canadien. Nous avons annoncé que ce programme demeurerait en vigueur jusqu'à ce que le marché du bœuf redevienne normal. Nous travaillons à l'élaboration d'un programme à long terme atteignant non seulement les produits du bœuf, mais aussi les autres produits de viande rouge. Si nous pouvons proposer un accord à long terme que les provinces trouveront acceptable, nous le mettrons en application; il remplacera cet

[M. Gillespie.]

autre plan, qui n'est, nous nous en rendons compte, qu'une mesure d'urgence permettant de faire face à la situation actuelle.

M. Horner (Battleford-Kindersley): Le ministre se rend certes compte qu'il y aura sous peu des arrivages surabondants de bestiaux qui encombreront le marché. Ces dates sont trop rapprochées. On rapportait ce matin que les acheteurs des abattoirs allaient demander \$4 de moins la livre, ce qui supprimera les 7c. . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire du député amorce un débat. Les députés ne veulent sans doute pas s'attarder trop longtemps sur la question, même si je constate qu'il s'en trouve encore qui voudraient poser des questions supplémentaires. Nous pourrions fort bien consacrer les 40 minutes au même sujet; mais je me demande si c'est ce que veulent les députés. Je pourrais peut-être accorder la parole au député de Medicine Hat qui a posé la première question supplémentaire, je crois, puis je la céderai au député de Halton.

LES SUBVENTIONS À L'ÉLEVAGE BOVIN—LA POSSIBILITÉ DE L'APPLICATION AUX BESTIAUX IMPORTÉS POUR L'ENGRAISSEMENT

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'aimerais revenir au sujet de ma première question supplémentaire sur les importations de bovins de boucherie lourds—non des bovins à abattre dans les abattoirs. Le ministre sait, j'en suis certain, que ces bovins peuvent entrer au pays où ils peuvent être gardés jusqu'à quatre semaines avant d'être abattus alors que leurs propriétaires sont admissibles à la subvention. Comment peut-on physiquement identifier ces bêtes?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Un grand nombre de bovins engraisés et mis sur le marché en ce moment dans le sud-ouest de l'Ontario sont, en effet, venus des États-Unis comme bovins pour l'engraissement et le député le sait, j'en suis persuadé. C'est une coutume qui a été suivie depuis des années; les bêtes pour l'engraissement importées des États-Unis sont engraisés au Canada et vendues comme bovins canadiens. Je ne sais comment nous pourrions surmonter cette difficulté. A l'heure actuelle, il n'y a pas de mouvement des bovins pour l'engraissement vers le sud-ouest de l'Ontario bien qu'un tel mouvement pourrait facilement se réaliser et je ne suis pas disposé à dire ce que nous ferions dans de telles circonstances, car je crois que le député de Medicine Hat a maintes fois déclaré qu'il veut le marché nord-américain des bestiaux. . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE SOLDE DÉFICITAIRE DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE RENÉGOCIATION DES GARANTIES

M. Terry O'Connor (Halton): Ma question supplémentaire à l'adresse du ministre de l'Industrie et du Commerce se rattache à des questions précédentes. Étant donné la balance commerciale largement déficitaire qui a déjà été annoncée, ainsi que l'écart dans la hausse des prix que mettent en lumière les chiffres rendus publics la semaine